



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DOUAI, Le 23 novembre 2004

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

DISTRICT DE LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE DE DOUAI

----oOo----

N° 04/20732/D
JM/RMD

LE COMMISSAIRE CENTRAL
Chef du District de la Sécurité Publique
de **DOUAI**

A

Madame Michèle PINTE
Ecole maternelle Jules Mousseron
Allée du Général Koenig
59500 DOUAI

OBJET : Avertissement pour stationnement illicite

REFERENCE: Votre courrier du 22 octobre 2004

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier par lequel vous manifestez votre mécontentement pour avoir eu à retirer de votre pare brise un avertissement de l'association des locataires de Bourseul.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la procédure adoptée par l'association ne me choque pas puisque celle-ci préfère avertir sans frais plutôt que de faire intervenir les Services de Police, comme beaucoup le font sans avertissement préalable.

Contrairement à ce que vous annoncez, je ne pense pas qu'actuellement la citoyenneté et le bon sens soient en grand essor, alors même que la démarche de l'association que vous mettez en cause me paraît précisément une démarche citoyenne.

A l'heure actuelle c'est au sein des associations que se manifestent des initiatives et des actions procédant du civisme. C'est en leur sein que se recrée du lien social et que se révèle une authentique fraternité.

Les bénévoles qui agissent dans les associations doivent être soutenus et je suis bien placé pour savoir ce que l'action citoyenne des membres et des responsables bénévoles des associations apporte à la sécurité.

Soyez bien persuadée que si la circonscription de DOUAI a le taux de délinquance le plus bas de France de toutes les circonscriptions de plus de 100 000 habitants, c'est en partie grâce au partenariat développé par les associations Douaisiennes avec nos Services, lesquels bénéficient de surcroît du concours actif de bon nombre d'habitants.

Et si le « rappel à l'ordre » d'un bénévole de l'association de locataires de Bourseul a pu vous indisposer, ne lui en voulez pas trop car un peu d'ordre vaut mieux que beaucoup d'anarchie, en particulier en matière de stationnement.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages.

LE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE



Jacky MARECHAL